

## NOS COORDONNÉES

**Point de contact - France**

Cidem - Point de contact CERV  
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

**Responsable**

Christine Marétheu

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ maretheu@cidem.org

## Encadré et soutenu par :



cidem.org

 Cerv.org

 Cerv.org

 @cervfrance

## PROGRAMME

CERV

Volet 4

Daphné

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE

**Objectifs**

- Prévenir et combattre toute forme de violence à l'égard des femmes, des enfants et autres groupes à risques
- Soutenir et protéger toutes les victimes directes ou indirectes de ces formes de violence

**Budget**

**2023**  
25 257 735 €

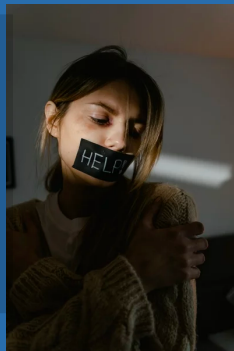
**2024**  
25 146 869 €



Prévenir et combattre la violence fondée sur le genre et la violence contre les enfants

### Priorité unique

- Soutenir, responsabiliser et renforcer les capacités des organisations indépendantes actives dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe et la violence à l'égard des enfants par le biais d'un soutien financier accordé par un intermédiaire
- Fournir un soutien aux victimes adapté à leurs besoins spécifiques, l'accès aux lignes d'assistance nationales, l'accès à la justice, l'accessibilité accrue des refuges et un soutien complet aux victimes de harcèlement sexuel au travail
- Prévenir la violence, par la sensibilisation, la formation des professionnels qui entrent en contact avec les victimes et le travail avec les délinquants
- S'attaquer aux stéréotypes sexistes
- Renforcer le système de protection de l'enfance en améliorant les services de prévention, de protection et de soutien aux enfants victimes et témoins de violence



### Critères d'éligibilité

- Être des personnes morales (organismes publics ou privés)
- Être à but non lucratif
- Être formellement établi dans l'un des pays éligibles ou une organisation internationale.
- Les activités doivent avoir lieu dans l'un des pays éligibles.
- La durée maximale du projet est de 36 mois.
- La subvention demandée ne peut être inférieure à 1 500 000 euros ni supérieure à 3 000 000 euros.
- Le projet peut être national ou transnational.
- La demande peut impliquer une ou plusieurs organisations
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la mise en oeuvre d'activités de renforcement des capacités et dans l'attribution et la gestion de subventions

